



Bureaux Nationaux

5 rue de la Haye – Le Dôme – 95703 Roissy CDG Cedex

☎ : 01.41.56.04.08 / ☎ : 01.41.56.04.02

☎ : 01.41.56.04.19 / ☎ : 01.41.56.04.09

Courriel : bncgtairfrance@free.fr / e-mail : bnugictaf@free.fr
<http://www.cgtairfrance.com> / <http://ugictcgtairfrance.com>



N° 37 - Roissy - Août 2009

Comité Central d'Entreprise : Rassembler toutes les bonnes volontés pour sortir de l'impasse

Le 6 août 2009, la réunion du **Comité Central d'Entreprise** a clairement mis en évidence les **carences d'un mode de gestion** que la CGT et l'UGICT-CGT dénoncent depuis deux ans.

Une fois encore, le Bureau du CCE a tenté de régler un déficit structurel en ayant recours à un expédiant, en l'occurrence un prêt hypothécaire au risque de perdre les centres de Guidel, Lassy et Arbonne.

Outre le rejet de cette formule par la Commission Financière du CCE, le Bureau a essuyé le refus de la Session du CCE réunie le 6 août dernier.

Cette situation est liée à des défections au sein de l'alliance contre nature CFDT/FO/CGC du CCE (Alliance qui, rappelons-le, a évincé la CGT Air France, première organisation syndicale de l'entreprise, de toutes responsabilités au Bureau du CCE.). En l'espèce, deux élus FO quittent le navire avant le naufrage et un élu CFDT « marque contre son camp » en s'opposant au prêt hypothécaire.

Et ce ne sont pas les deux élus CGC, restés au Bureau du CCE contre l'avis de leur syndicat, qui ont pu faire pencher la balance du côté de la prise de risque et de la vision à très court terme.

Ainsi notre CCE entre-t-il dans une des plus graves crises de son histoire sans majorité de gestion pour y faire face.

Pendant les cinquante premières années de son existence, le CCE d'Air France, un des Comités d'Entreprise les plus importants de France, a été un formidable initiateur et développeur d'actions sociales mises en œuvre par des professionnels qualifiés du CCE et des CE :

- Le tourisme social, en propriété ou en coopération ;
- Le sport en entreprise ;
- Les colonies de vacances.

Cet outil social exceptionnel au service des salariés et retraités de la Compagnie mérite assurément d'être préservé et développé.

La crise ouverte depuis la Session du 6 août a placé chacune des organisations syndicales face à ses responsabilités.

L'idée d'un «Grenelle des activités sociales», avancée par la CGT dès Avril 2009, semble enfin progresser dans les rangs syndicaux. Nous nous en réjouissons.

Dans ce sens et sans plus attendre, nous prenons contact ce jour avec toutes les organisations syndicales en vue de créer les conditions d'une rencontre dès le mois de septembre.

Nous reproduisons notre lettre aux Organisations Syndicales au verso.

.../...



Bureaux Nationaux

5 rue de la Haye – Le Dôme – 95703 Roissy CDG Cedex

☎ : 01.41.56.04.08 / ☎ : 01.41.56.04.02

☎ : 01.41.56.04.19 / ☎ : 01.41.56.04.09

Courriel : bncqtairfrance@free.fr / e-mail : bnugictaf@free.fr
<http://www.cgtairfrance.com> / <http://ugictcgtairfrance.com>



A toutes les Organisations Syndicales
Représentées au CCE Air France :

- CFDT / FO / CI.FO / CFTC / CFE-CGC SNPL
FRANCE ALPA / UNSA Aérien

N/Réf. : JR/2009-197/ns

Roissy, le 10 août 2009

Objet : Situation du CCE

Chers (es) Collègues,

La Session du Comité Central d'Entreprise, réunie le 6 août 2009, a fait apparaître une double problématique :

- ▶ Le Bureau du CCE n'a pas été en mesure de faire valider son projet de prêt hypothécaire.
- ▶ Le Bureau ne dispose plus d'une majorité syndicale afin de gérer le CCE.

Cette situation ne saurait perdurer sans que le bien collectif des salariés d'Air France soit mis en cause. Nous estimons, comme d'autres l'ont aussi exprimé, que seul un rassemblement de toutes les organisations syndicales concernées par la gestion du CCE peut permettre de trouver des solutions pérennes.

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'une table le 03 septembre prochain à 10h dans les locaux de notre syndicat afin de débattre autour de deux thèmes :

- 1. Etablir un état des lieux, identifier les problèmes auxquels nous sommes confrontés.**
- 2. Mettre sur pied un plan de travail en nous fixant un calendrier soutenu.**

Dans ce cadre, nous pouvons envisager de proposer une nouvelle politique admise par tous.

Bien évidemment, il est dans notre esprit de ne pas dissocier l'avenir du CCE de celui des CE.

Enfin, il importera que nous soyons en mesure de conforter les salariés des CE et du CCE tant sur l'avenir de leurs emplois que sur celui de leurs métiers.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de recevoir, Chers (es) Collègues, nos salutations syndicales.

Les Représentants Syndicaux CGT & UGICT-CGT au CCE
Francis Martin & Yvon Touil

NB : Vue l'importance du sujet, cette lettre sera communiquée par voie de tract à l'ensemble des salariés de la compagnie.